

# Un accompagnement au cœur des collèges



Enfance jeunesse

Communauté de communes Lyons Andelle

Chaque semaine, les animatrices des maisons des jeunes (MJ) investissent les collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle. Entre lutte contre le décrochage, prévention du harcèlement, simples discussions et ateliers, elles assurent une présence discrète mais importante. L'objectif ? Créer une continuité éducative et identifier, en lien avec les équipes pédagogiques, les jeunes qui ont besoin d'un coup de pouce.

## Raccrocher ceux qui décrochent

Au collège de Romilly-sur-Andelle, Laureen intervient deux fois par semaine sur le temps du midi. Sa mission s'inscrit dans le [Contrat local d'accompagnement à la scolarité](#) (Clas), ciblant spécifiquement les élèves en situation de fragilité ou de décrochage identifiés par l'équipe éducative ou l'infirmière scolaire. La remobilisation se fait par l'action.

Au programme : des sessions courtes d'une heure, par petits groupes, sur des thématiques variées. Les sessions de Laureen sont axées sur des ateliers créatifs, des mini jeux sportifs en intérieur et des jeux de cohésion. Deux autres sessions dans la semaine sont encadrées par le centre social de Pîtres. L'idée est simple : redonner confiance par la réussite d'un projet pour mieux revenir vers les apprentissages scolaires ensuite.

## Créer un lien de confiance

Laureen est aussi présente lors des pauses méridiennes pour mener des projets de santé avec l'infirmière scolaire, ou simplement échanger avec les élèves et leur présenter les projets des MJ.

À Fleury-sur-Andelle, Sophie adopte une approche similaire. Elle anime de son côté un club journal hebdomadaire et s'investit pleinement dans le [programme Phare](#), le plan national de prévention du harcèlement. En plus de positionner la CDCLA comme un maillon de la chaîne éducative, ces actions créent un lien de confiance. Du collège à la structure jeunesse, le pas est désormais plus facile à franchir.

*Pour en savoir plus sur les MJ, rendez-vous sur le [portail familles](#) et sur la [page dédiée de notre site](#).*